

Le collège Georges Brassens de Santeny accueille environ 535 élèves sur 20 divisions et une ULIS. 90% d'entre eux sont demi-pensionnaires. Localisé dans un environnement pavillonnaire agréable il a bénéficié de travaux partiels de rénovation et d'isolation phonique en 2012-2013.

Le budget de l'établissement est un acte de prévision et d'autorisation approuvé par son conseil d'Administration. Il est la traduction financière du projet d'établissement. Sa construction obéit aux principes d'unité, universalité, annualité, sincérité et équilibre.

La DFCG 2015 ou Dotation de Fonctionnement du Conseil Général du Val de Marne est équivalente à celle de 2014 soit **112 119 €**, location du gymnase et subvention ULIS non comprises.

Le compte financier de 2013 laissait apparaître un déficit net de 29 524 €, compensé par le fonds de réserve (FDR) porté ainsi à 82 023 € au 31/12/2013.

Le budget 2014 prévoyait un déficit de 30 869 €, compensé par un FDR porté à 51 340 €.

En enlevant les 2 DBM sur FDR votées en 2014 (6500 €+ 222 €), ainsi que la valeur prévisible du stock alimentaire, le fonds de réserve devrait être aux alentours de **45 000 €** au 31/12/2014.

L'utilisation importante des FDR a permis sur ces 2 ans de payer les factures importantes d'électricité et donner de la souplesse aux budgets pédagogiques.

Pour le budget 2015, le FDR que nous utiliserons sera de **12 203 €** soit :

- 14 500 € de seuil minimal, préconisé par le conseil général
- 12 203 € en prélèvement sur FDR dont 2 357 € pour les voyages et 9846 € pour le service AP (Activités Pédagogiques)
- Le reste en prévision des coûts d'électricité, soit environ 18 000 €.

Au service du nouveau projet d'établissement 2014-2017, la construction du budget 2015 répond à plusieurs objectifs :

- Respecter strictement les préconisations budgétaires du Conseil Général, particulièrement en termes de viabilisation – 72 036 € d'électricité.
- Atteindre le seuil demandé du FDR - 14 500€
- Limiter les restrictions drastiques sur le service AP – Activités Pédagogiques
- Valoriser les projets pédagogiques afin de dynamiser et de concrétiser les actions des enseignants – 1500 €
- Encourager les voyages pédagogiques en finançant la part accompagnateurs sur le FDR – 2 357 €

EN CONCLUSION

Les budgets 2013 et 2014 ont permis une aisance relative grâce à l'utilisation du FDR. Le budget 2015 voit une nette diminution de cette facilité, mais compense encore le déficit du chapitre AP, grâce au FDR (8554 € sur DFCG + 9846 € sur FDR)

De très fortes contraintes sur le budget 2016 ou 2017 sont à prévoir en raison des coûts d'électricité et de la fin d'utilisation du FDR.

ML REGULUS

S.LEGER